

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plateforme électronique – publication : 3 mai 2024

MUNICIPALITE DE SAVIESE

mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la.les demande.s en autorisation de construire formulée.s par :

Requérant et architecte : Maurer Victor, Savièse

Propriétaires : Maurer Victor et Maurer Bruno, Savièse

Type de réalisation : Création d'un appartement dans un bâtiment existant

Situation : parcelle no 399, plan no 5, au lieu-dit « Dzour », coordonnées 593'825/124'613

Zone : Mayen de la Zour

Requérant et architecte : Lathion Jean Marc, Savièse
Propriétaires : Lathion Véronique et Jean Marc, Savièse

Type de réalisation : Construction d'un couvert à voitures

Situation : parcelle no 7180, plan no 37, au lieu-dit « Tsampillon », coordonnées 591'629/121'948

Zone : Résidentielle R30

Requérant et propriétaire : Bernardoni Daniel, Honolulu (USA)

Architecte : Courtine et Héritier SA, Savièse Type de réalisation : Pose d'une PAC extérieure

Situation: parcelle no 2275, plan no 6, au lieu-dit « Les Rochés », coordonnées 593'911/123'828

Zone: Touristique

• Requérant : Latico Sàrl, Sion

Propriétaire : Voir liste figurant au dossier

Architecte: Latico Sàrl, Sion

Type de réalisation : Rénovation d'une maison d'habitation

Situation: parcelle no 5756, plan no 36, au lieu-dit « Granois », coordonnées 592'030/121'810

Zone: Villages

• Requérant : Pana Immob CBS, Sion

Propriétaires : Solioz Sabrina et Marc, Savièse

Architecte: Incar SA, Murten

Type de réalisation : Construction d'un spa

Situation : parcelle no 9195, plan no 51, au lieu-dit « Cretta di Rayes », coordonnées 592'714/120'814

Zone: Sensible

Requérants et architectes : Wieczorek Karolina et Kämpf Philippe, Savièse

Propriétaire : Voir liste figurant au dossier

Type de réalisation : Pose d'une séparation de terrasse

Situation: parcelle no 9139, plan no 51, au lieu-dit « Cretta di Rayes », coordonnées 592'608/120'971

Zone : Villages

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 3 mai 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE





